

Les soussignés,

Agissant en qualité de seuls associés de la société civile immobilière (Dénomination sociale) en formation, au capital de euros, dont le siège social est fixé à

ONT CONVENU CE QUI SUIT :

Désignent d'un commun accord, conformément à l'article des statuts, en qualité de premier gérant de ladite société, M....., demeurant à (adresse) pour une durée de ans.

Il disposera, à cet effet, des pouvoirs prévus aux articles des statuts, conformément aux dispositions légales et réglementaires.

En contrepartie de ses attributions, il percevra une rémunération, qui sera fixée ultérieurement par les associés lors d'une assemblée générale ordinaire.

M (nom du gérant) déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées, et n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à, le

En exemplaires,

(Signature des associés et signature du gérant nommé précédée de la mention "**bon pour acceptation des fonctions de gérant**").